



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

listes électorales

Question écrite n° 117210

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, comme il l'a déjà fait sans succès auprès de ses prédécesseurs depuis quatre ans, sur la prospection des électeurs et des électrices non inscrits sur les listes électorales de leur commune de résidence. En effet, le chef d'État avait conçu une large opération, intitulée Elise, qui avait permis à des centaines de milliers de nos compatriotes, jusqu'à cette période des précédentes présidentielles, d'être concernés par les scrutins capitaux de 2007 (présidentielles et législatives). L'abstentionnisme avait alors diminué et le taux de participation à ces élections avaient beaucoup augmenté notamment dans les quartiers populaires. Depuis 2007, plusieurs questions ont été posées, mais n'ont guère été comprises par ses différents prédécesseurs, qui ont refusé le principe d'une nouvelle édition de cette lettre « Elise ». Ce refus est dommageable, car il ne reste maintenant que quelques mois pour mobiliser les citoyens en sommeil qui sont pourtant des électrices et électeurs à convaincre pour qu'ils viennent voter pour les présidentielles et les législatives. Il lui demande donc s'il compte revenir sur le refus de ses prédécesseurs de ne pas renouveler l'opération Elise.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117210

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 septembre 2011, page 9517

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)